



Lettre du SNUipp-FSU Isère

Jeudi 10 mai 2012

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école
Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr.

- **Évaluations CE1 CM2 : Premiers changements : l'annonce est confirmée**
- **Réunion d'Information Syndicale en mai : Grenoble et Villefontaine.**
- **Évaluation des enseignants : le nouveau gouvernement abrogera le décret.**

- **Évaluations CE1 CM2 :
Premiers changements : l'annonce est confirmée**

Dès sa nomination, le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale devrait annoncer que le dispositif d'évaluation CE1-CM2, programmé du 21 au 25 mai, ne survivra pas à sa forme actuelle.

Pour la session de mai 2012 :

Les DASEN et les IEN devraient être informés de l'abandon de la procédure de saisie et de remontées des résultats au Ministère.

Les livrets, déjà imprimés, seraient mis à la disposition des enseignants pour une utilisation locale au sein de l'école (Utilisation des items qu'ils jugent utiles à leur classe et à la réussite des élèves, support de communication avec les parents...).

L'indemnité de 400 euros serait alors maintenue.

Pour l'avenir :

Le Ministre annoncerait aussi l'ouverture de discussions pour une remise à plat complète des dispositifs d'évaluation dès l'année prochaine.

Une adresse commune SNUipp/SE/Sgen est en préparation. Elle sera adressée au nouveau Ministre dès sa nomination pour demander de revoir les dispositifs d'évaluation en distinguant pilotage du système éducatif (échantillonnage) et outils utiles aux enseignants pour la classe.

Ces annonces concrétisent les batailles menées par les organisations syndicales, dont le SNUipp, contre des évaluations, que le HCE (Haut Conseil à l'Éducation) qualifiait en septembre 2011 de « trompeuses » et « peu exigeantes ».

- **Réunion d'Information Syndicale en mai à Grenoble et Villefontaine.**

Le SNUipp-FSU 38 organise 2 nouvelles réunions d'information syndicale :

- Le mercredi 23 mai de 9h à 12h à **Grenoble, bourse du travail** arrêt grand place.
- Le mercredi 30 mai de 9h à 12h, **maison de quartier Servenoble à Villefontaine.**

Ces réunions sont ouvertes à tous, syndiqué(e)s ou non.

Rappel : Depuis novembre 2011, tous les collègues du département peuvent désormais assister aux RIS sans se voir refuser ce droit par leur IEN, et ce, quelle que soit la date de la RIS.

Il suffit d'informer ce dernier de sa participation à la réunion (une semaine avant) et d'indiquer que ces heures sont comptées sur les heures annualisées.

Une attestation de participation est toujours fournie par le SNUipp-FSU comme justificatif.

- **Évaluation des enseignants : le nouveau gouvernement abrogera le décret**

Le conseiller aux questions d'éducation de François Hollande, Vincent Peillon, a annoncé que le décret sur l'évaluation des personnels, publié hier au J.O., sera abrogé dès la mise en place du nouveau gouvernement.

Il s'agit d'une première mesure qui répond à la demande unanime des organisations syndicales qui avaient vivement critiqué et rejeté ce texte qui n'aurait pas amélioré la dimension formative de l'inspection et qui aurait freiné les carrières.

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr